

Les sujets évoqués en séance du 6 mai 2013

Election des délégués communautaires pour 2014

Actuellement 24 élus communautaires, soit 7 à Durtal, 5 à Morannes, 5 à Daumeray, 4 aux Rairies et 3 à Montigné les Rairies. Pour 2014, la loi prévoit de passer le nombre d'élus à 22 membres pour notre strate démographique. Avec la possibilité d'étendre le nombre de conseillers à plus de 22, la communauté de communes des Portes de l'Anjou propose de maintenir le nombre à 24 en modifiant la répartition ainsi : 10 pour Durtal, 5 pour Morannes, 4 pour Daumeray, 3 pour les Rairies et 2 pour Montigné-les-Rairies. Il est demandé aux communes de délibérer sur le nombre et la répartition proposés. Or, le conseil municipal de Morannes a déjà délibéré **différemment** en proposant une autre répartition du nombre d'élus par commune. Le vote est reporté et devra intervenir avant le 30 juin prochain. Il est souhaitable de discuter au préalable avec les autres conseils municipaux pour se mettre d'accord sur le nombre total et la répartition des élus à prévoir pour les élections de 2014, d'autant qu'il existe a priori la possibilité de maintenir la situation actuelle.

Création d'un cabinet médical secondaire à Daumeray

L'Ordre des Médecins est d'accord pour créer un cabinet médical secondaire, dépendant du cabinet médical principal de Morannes, sur notre commune. Le docteur MAZÉ souhaiterait obtenir notre appui pour cette création par la mise à disposition d'un local pour les médecins proches géographiquement qui pourront y faire des permanences. Ayant anticipé ce projet, les travaux de rénovation de l'ancien logement des instituteurs au 7 rue de la Fraternité seront achevés en septembre prochain.

Régime indemnitaire

En raison de différences salariales existant au sein du personnel communal (disparités relatives au versement de primes) il est souhaitable d'apporter une certaine équité entre les agents en mettant en place un régime indemnitaire.

Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe le régime indemnitaire applicable aux agents communaux à compter du 1er juin 2013, en matière de :

- **Indemnité d'exercice des missions des préfectures (I.E.M.P.)**
- **Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.)**
- **Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (I.F.T.S.)**
- **Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S.)**

Recrutement d'un nouveau cuisinier

27 candidatures ont été reçues pour le poste de cuisinier, en remplacement de madame GILBERT Christelle. 5 candidats ont été reçus pour des entretiens. M CHARLOT Joël a été retenu pour un recrutement à compter du 1er septembre 2013.

Raccordement au réseau d'assainissement collectif

Suite à la mise en séparatif des réseaux d'assainissement collectif et avant la mise en route de la station d'épuration, il est prévu de faire le point sur les tabourets déjà branchés.

Demande de prêt pour la station d'épuration

Une demande de prêt de 250 000,00 € pour la construction de la nouvelle station d'épuration est en cours de négociation auprès de deux établissements bancaires. Les négociations portent à la fois sur le taux d'intérêt et sur la durée de remboursement souhaitée à 25 ans

Nomination d'un délégué à l'Association de Développement de la Vallée du Loir (A.D.V.L.)

Suite à la démission de monsieur HAMARD Jean-Luc, monsieur DAVY Jean-Luc est mandaté en tant qu'élu de la commune.

Centenaire de la première guerre mondiale

Des animations vont être organisées à partir de l'année prochaine pour la commémoration du centenaire de la 1ère guerre mondiale. Les communes qui souhaiteront participer ou organiser des manifestations devront s'adresser en Préfecture.